

Prix d'abonnement ;
Deux piastres par An
PAYABLE D'AVANCE.

Tout semestre commencé se paie en entier.
Pour les Etats-Unis, les frais de poste étant obligatoires jusqu'à la frontière, les abonnés auront à payer deux piastres et demi en monnaies du Canada ou l'équivalent en monnaies des Etats-Unis.

PARAIT LE
Mardi et le Vendredi.

Le Franco-Canadien

F. G. MARCHAND, REDACTEUR-PROPRIETAIRE.

Prix des Annonces

Six lignes, première insertion 50
Chaque insertion subséquente 13
Dix lignes, première insertion 67
Chaque insertion subséquente 17
Au-dessus de dix lig. par lig. 7
Chaque insertion sub. par lig. 2

Toutes lettres d'affaires, communications et correspondances doivent être adressées franc de port au propriétaire du Journal.

Vol. VIII.

St. Jean d'Iberville, B. C. Mardi 11 Février 1868.

No. 71

REVUE ÉTRANGÈRE.

(EXTRAITS DIVERS.)

Etats-Unis.

Il est évident que les Etats-Unis sont au fort de la crise gouvernementale et que le dénouement approche. La position de M. Johnson devient de plus en plus critique, son cabinet est désorganisé, Stanton et Grant font cause commune avec ses ennemis, le comité des Quinze prépare un nouveau projet de mise en accusation, et des accusations sans nombre s'amoncellent sur sa tête. Quelle décision prendra-t-il maintenant ? On connaît sa fermeté poussée quelquefois jusqu'à l'entêtement ; on sait aussi que le Congrès ne peut s'arrêter sur la pente où il s'est engagé. Cette pente est celle de la révolution de l'urpation, mais elle doit aboutir au triomphe de la faction radicale, elle doit, suivant l'expression des radicaux, consacrer toutes les victoires remportées et tous les progrès accomplis depuis sept ans. Dieu garde les nations de pareils progrès, si par progrès il faut entendre le triomphe de la barbarie sur la civilisation, la suprématie de l'ignorance sur l'intelligence, la victoire de la force brutale sur le droit.

Nous en sommes fâchés pour M. Johnson et pour le général Grant ; mais nous devons dire que la correspondance qu'ils ont échangée, au sujet de la réinstallation de M. Stanton, ne fait honneur ni à l'un ni à l'autre. En outre qu'elle est peu parlementaire, elle montre qu'ils ont eu l'un et l'autre recours à de mesquines intrigues pour arriver à un but qui devait être de part et d'autre hautement avoué. Cependant le rôle joué par le général Grant dans cette affaire a été empreint d'une duplicité calculée qui est peu en rapport avec les traditions militaires en honneur dans tous les pays civilisés.

Les conventions du Sud deviennent de plus en plus turbulentes, et il ne se passe pas de jour que quelque-une d'elles ne donne le spectacle de quelque scandale. A Birmingham, mardi, le 4, deux membres de la convention de la Virginie s'étant échauffés outre mesure dans un débat, se sont levés de leurs sièges, se sont dirigés vers la porte pour se hâter dans le vestibule. Le combat n'a été prévenu que par la présence d'esprit du Sergent d'Armes, qui a fermé les portes, et les a empêchés de sortir.

A Atlanta, en Géorgie, M. C. C. Richardson, délégué de couleur du radicalisme le plus pur, après la convention constitutionnelle, a été blessé dangereusement d'un coup de pistolet tiré par un politicien de la ville, appartenant comme lui au parti radical extrême.

A Savannah a eu lieu aussi une échauffourée où les nègres ont joué le principal rôle. Pendant un meeting de gens de couleur, tenu dans une église africaine à propos d'une élection municipale, un nègre tapageur a résisté à la police qui voulait l'arrêter. Il s'en est suivi une mêlée générale, dans laquelle il y a eu nombre de coups de pistolet tirés. Des renforts sont arrivés à la police, et les meneurs ont été arrêtés. Le lieutenant Bell a été grièvement blessé à la jambe, et le lieutenant Howard a été jeté à bas de son cheval d'un coup de brique. Plusieurs policemen et quatre ou cinq nègres ont été blessés.

La réception du nouveau ministre britannique par le Président, qui devait avoir lieu le 4, avait attiré un grand nombre

de curieux à la Maison Blanche, à Washington. Mais par une cause inexpliquée, M. Thornton n'a pas paru, et l'on pense que la réception n'aura lieu que vendredi, le 7.

Prusse.

Le ministre de la guerre prussien vient de s'adresser à tous les officiers en disponibilité des Etats de la Thuringe pour leur demander s'il pouvait compter sur eux dans le cas d'une guerre entre l'Allemagne et un voisin quelconque, et s'ils consentiraient à prendre du service dans l'armée confédérée. Ceux de ces officiers qui ont servi en Autriche ont donné une réponse affirmative, mais à condition, ajoute le *Bulletin International*, qu'ils ne fussent pas obligés de marcher contre l'Autriche.

Guillaume Ier, répondant à une adresse que lui présentaient les catholiques de la province de Dantzig, s'est exprimé en termes bienveillants à l'égard de la papauté, dont l'indépendance lui paraît être une des conditions de la tranquillité publique.

Dans cette délicate question, tous les mots ont leur valeur ; l'expérience l'a prouvé. Nous avons vu le vote du 4 décembre emprunter une portée considérable à la définition du mot "Rome," faite à la tribune par un ministre, et précisée par deux députés.

Guillaume Ier a prononcé les mots de "puissance temporelle." Après cette déclaration, et jusqu'à preuve du contraire, on ne peut ranger le roi de Prusse parmi ceux qui considèrent le pouvoir temporel comme n'étant pas indispensable à l'indépendance de la papauté. Protestant, allié de l'Italie, on peut se demander, cependant, quel sens exact Guillaume Ier attache à ces mots : "Puissance temporelle."

Quoi qu'il en soit, il est curieux d'observer cette première intervention d'un souverain prussien dans la question romaine. Qu'on nous pardonne une comparaison familière, le roi de Prusse semble faire une répétition du rôle qu'il jouera bientôt peut être comme empereur d'Allemagne.

Autriche.

Suivant la *Nouvelle Presse Libre*, le gouvernement autrichien se serait sur le point de présenter à la diète un projet de loi électorale, instituant les élections directes pour la chambre des députés. On sait que le mécanisme électoral, si compliqué et si peu conforme à l'esprit constitutionnel qui fonctionne encore en Autriche, a été l'objet des réclamations les plus légitimes de l'opinion libérale.

Le *Tagblatt* de Vienne assure que le gouvernement autrichien a informé ses agents à l'étranger de l'inauguration du régime parlementaire en Autriche. Il se serait prononcé énergiquement, à cette occasion, en faveur de la paix et pour une stricte neutralité.

La *Gazette Officielle* de Vienne publie la lettre suivante que le ministre de l'intérieur a adressé au ministre de l'intérieur :

Mon cher docteur Giskra,
Après que les restes mortels de mon frère infortuné, feu l'empereur Maximilien, dont le souvenir est ineffaçable, ont enfin trouvé le repos dans le tombeau de mes ancêtres, il est doux pour mon cœur de songer à la sympathie profonde et vive que l'arrivée du corps sur le sol natal et son inhumation solennelle ont fait paraître de toutes parts. En même temps que j'apprécie ces manifestations touchantes du deuil général et que j'y

découvre tant de preuves de la piété enracinée dans le cœur de mes sujets, et de leur attachement sincère à ma maison, je vous charge d'exprimer, tant en mon nom qu'au nom de ma famille, mes plus vifs remerciements à la municipalité de Trieste, ainsi qu'aux habitants de cette ville et à ceux de Vienne.

Vienne, 21 janvier 1868.

Signé : FRANÇOIS-JOSEPH.

Italie.

Les correspondances italiennes annoncent l'entrée triomphale du duc et de la duchesse d'Aoste dans l'ancienne capitale du royaume de Naples. Il y avait cent carrosses à la suite de la voiture royale ; des drapeaux, des bouquets, des cris, rien n'y manquait : Naples a la spécialité de ces ovations. Depuis huit ans, elle en a fait aux princes, aux fonctionnaires, aux généraux ; elle en a fait surtout à Garibaldi. Une partie de la population napolitaine a évidemment un goût prononcé pour les manifestations enthousiastes.

Les mêmes correspondances se taisent prudemment sur l'état des esprits dans l'ancien royaume. L'enthousiasme ne sort pas de la ville, ou plutôt d'un quartier de la ville ; au-delà, l'irritation, le découragement, la malveillance le remplacent. Jamais, depuis l'annexion, la fusion ne s'est opérée complètement. Les mesures de répression ont pu faire parfois le silence. Les impôts ne sont plus perçus ; les recrues se cachent pour éviter le service, et les anciens partis s'agitent presque ouvertement.

Le duc d'Aoste a été envoyé à Naples, un peu pour combattre ces idées dangereuses, beaucoup pour les masquer. La réception triomphale est un premier voile jeté sur la situation. Le duc va passer deux mois à Naples ; il donnera des fêtes ; il fera quelques promenades dans les rues ; on publiera les noms des invités, — non ceux des personnes présentes, ce qui est bien différent ; — on enregistrera les bravos, les bouquets et les oriflammes. Puis il partira, et les journaux officiels et les correspondances officielles annonceront que tout est pour le mieux.

M. Rattazzi a quitté son banc à la chambre des députés ; il s'est délibérément assis à gauche, au premier banc, au milieu du groupe de la permanente.

Les députés de l'opposition continuent à arriver à Florence, grâce aux sollicitations des journaux et aussi à celles de leurs collègues. A jeter un coup d'œil sur les forces de la droite et de la gauche, on voit aussitôt que les forces s'équilibrent.

France.

On avait annoncé la publication d'un travail de l'empereur sur le projet de loi militaire. Cet opuscule, sorti des presses de l'imprimerie impériale, contient seize pages grand in-8o.

L'appréciation raisonnée des dispositions de ce projet de loi, contenues dans les déclarations du sénat se termine par les déclarations suivantes, relatives au caractère de cette loi et au but que le gouvernement s'est proposé :

" Nous devons dire, en terminant, que si la loi sur l'organisation militaire a été présentée aux grands corps de l'Etat, ce n'est pas parce que le gouvernement craignait une guerre immédiate, mais parce qu'il avait senti, par l'expérience des campagnes de Crimée et d'Italie, que nos forces militaires n'étaient pas à la hauteur d'un grand pays comme la France. Les événements qui se sont passés depuis, en Allemagne, sont venus confirmer cette opinion, mais ils ont été plutôt une occasion que la cause de la présentation de la loi. Car, il faut bien le dire, sans la guerre d'Allemagne de 1866, sans cet éclatant avertissement, il est douteux que l'opinion publique eût admis une loi dont ceux-là seuls qui sont responsables de la sécurité et de l'honneur du pays comprenaient la nécessité et l'importance."

On lit dans la *Patrie* :
" Le ministre de l'intérieur a adressé aux préfets la circulaire suivante, dont nous trouvons le texte dans l'*Indépendance belge* :
" Monsieur le préfet,
" Le gouvernement a souvent affirmé, soit avant, soit pendant la discussion de la loi sur l'armée, qu'il désirait la paix et que tous ses efforts tendraient à la maintenir.
" Il ne saurait avoir deux langages puisqu'il n'a pas deux politiques. Il est donc essentiel que les journaux qui nous défendent n'accréditent pas d'alarmes, et ne propagent point certaines inquiétudes.
" La polémique soulevée par la loi militaire a pu subir certains entraînements, mais elle doit plus que jamais se concilier avec le maintien de ces dispositions pacifiques que l'empereur et ses ministres ont maintes fois affirmées.
" Je vous prie, monsieur le préfet, de veiller avec soin à ce que les journaux qui nous soutiennent ne s'écartent point, dans leur discussion, des déclarations faites par le gouvernement."

Rien n'alarme comme la contradiction ; rien ne rassure et ne fortifie comme l'unité du langage et de la direction."

VARIÉTÉS.

—La boutade suivante, dit la *Situation*, circulait ces jours derniers au Palais Bourbon, dans la salle des Pas-Perdus. Nous ne nommerons pas le député auquel il est fait allusion. C'est au lecteur à deviner.

Dialogue entre un député et la Nymphe Echo
Si je te parle, écho, de toi serai-je ouï ?

Oui.
Comment m'a-t-on trouvé dans l'emploi de Solon ? — Long.

Comment donc voulait-on que fussent mes discours ? — Courts.

Le *Sicel* pourrait dit que je fus éloquent.

—Quand ?

Que dit-on de l'argent que l'on me fait toucher ? — Cher.

Penses-tu que je sois regretté du vulgaire ? — Guère.

Renaltrai-je de l'urne, ainsi que le phénix ? — Nix.

—On sait qu'aux bals de l'Hôtel-de-Ville la société est quelque peu mêlée. On y rencontre des gens de toutes les classes, ce qui prouve du reste, dit M. Delrieux dans la *Situation*, en faveur du libéralisme de M. le Ministre.

Au dernier bal, la comtesse de C... voit s'avancer un gilet en cœur qui lui demande la faveur d'un quadrille.

" Merci bien, monsieur, dit avec une grande politesse la comtesse qui avait reconnu le quidam, je ne danse pas ce soir ; les chaussures que vous m'avez livrées ce matin me blessent horriblement."

—Le vertige militaire est un mal contagieux qui ne se borne plus à l'Europe seulement ; l'empereur du Maroc vient de dé-

créter la formation d'une armée régulière, en grande partie commandée par des officiers européens, notamment par des officiers espagnols.

Et l'empereur du Maroc n'entend pas se contenter de cette armée. Il a en même temps décrété une réserve dont feront partie tous les Marocains, depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à celui de cinquante ans.

PROCÉDÉS PARLEMENTAIRES.

CONSEIL LÉGISLATIF.

Séance du 7.

Lecture des pétitions présentées par les colons de Brome, Berthier, demandant du délai pour payer les arriérés dus par eux à la Couronne.

De la municipalité de Carleton, Bonaventure, demandant du secours pour ouvrir un chemin à travers la montagne de Tracadie.

Il est présenté un message de la Chambre d'Assemblée demandant la concurrence des deux Chambres pour faciliter le partage de la succession de feu John Coffin. Première lecture.

Sur motion de l'Hon. M. Beaubien, le bill pour remplacer l'Orateur du conseil législatif, dans certains cas, est lu pour la troisième fois et passé.

Et le conseil s'ajourne à 3 h. et demie.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Séance du 7.

En réponse à M. Simard, M. Dunkin dit qu'au commencement de la semaine prochaine, la Chambre saura le jour auquel il lui présentera l'état des finances, il ajouta qu'il a entre les mains une liste des divers paiements faits à Ottawa depuis le 3 décembre dernier, au compte de la Province de Québec.

L'organisation de ses départements l'a empêché de présenter plus tôt ce rapport. Il croit qu'il sera probablement moins favorable qu'on devrait s'y attendre. Les délais apportés à l'expédition des affaires à Ottawa, ont été la cause de ceux que l'on ressent dans la Législature de Québec. M. Chauveau dit que la session de Québec se prolongera encore durant deux à trois semaines.

La chambre, assemblée en comité pour délibérer sur l'acte des fonds communs, rapporte progrès.

Le bill destiné à annexer une partie de la Seigneurie Bélair à la paroisse de St. Ambroise est adopté en comité.

Les bills suivants subissent leur seconde lecture : Pour l'incorporation des compagnies de communes, autrement que par un acte du parlement.

M. Benoit demande si c'est l'intention du gouvernement d'appointer un inspecteur d'écoles, en remplacement de feu M. Decazes ; ou s'il ne serait pas préférable de laisser cette charge vacante jusqu'à ce que l'état des finances de la Province permette l'adoption

En réponse, M. Chauveau dit que le gouvernement ne croit pas le système actuel déficieux ; que, cependant, on se propose de l'améliorer, et qu'un successeur à M. Decazes va bientôt être nommé.

Les bills suivants sont adoptés ; pour autoriser la Société Canadienne de Construction à devenir permanente ; pour l'admission de M. Bessette, à la profession de notaire ; pour incorporer l'un des clubs de Québec.

En résumant le débat soulevé par le bill

Feuilleton du Franco-Canadien.

LÉONTA LA QUATERONNE.

PAR ALFRED D'AVELINE.

VI.—Le Bazar d'Esclaves.

(SUITE.)

Craignant peut-être que l'observation piquante de son associé n'eût été relevée immédiatement par le visiteur, Weston, aussi habile à manœuvrer les hommes qu'à manœuvrer son schooner, intervint aussitôt.

— Mon Dieu, M. De la Vallée, voilà, si je ne me trompe, une année tout entière que nous n'avons eu l'honneur de vous voir ici. Cependant vous vous portez à merveille, je le vois et j'en suis enchanté. Et les affaires sans doute vont toujours bien ?

— Ma foi, je n'ai guère à me plaindre, répondit le jeune homme. J'ai pu faire rentrer sans encombre à la Havane plusieurs bons chargements. Un seul de mes navires, trop vivement poursuivi par les croiseurs anglais, a pris le parti de se faire sauter en l'air plutôt que de se rendre.

— Diantre ! vous avez eu là une fameuse perte ! exclama Weston.

— Que voulez-vous ? Le commerce a des chances mauvaises comme il en a de bonnes. Heureusement celles-ci sont faites pour dédommager de celles-là... Et maintenant...

— Vous désirez voir notre quateronne, sans doute, exclama Weston.

— Oui, car je suis fort curieux de m'assurer...

— Si elle répond à sa réputation, ajouta Parker. Vous verrez. Donnez-vous la peine de me suivre.

Comme il achevait ces mots, les deux nègres, Parker, précédé de Weston et M. De la Vallée, traversèrent la cour et se dirigèrent vers la partie de leur demeure où l'exhibition de Léonta venait d'avoir lieu.

VII.—Dans l'Hôtel de Saint-Louis.

Après avoir monté un large péron et traversé un vestibule orné de marbre et de stuc, ils tournèrent à gauche, et Parker fit jouer le panneau doré d'une porte.

— Entrez, je vous prie, M. De la Vallée, dit-il en se retirant courtoisement d'un pas en arrière.

Le jeune homme entra dans une espèce d'antichambre, meublée avec une simplicité qui semblait calculée pour faire d'autant mieux ressortir, par l'effet du contraste, la splendeur et la somptuosité du salon où nous avons déjà introduit nos lecteurs, et que les nègres avaient évidemment choisi à dessein pour l'exhibition de la quateronne, comme un cadre plus digne de la marchandise qu'ils voulaient faire valoir, et plus propre à la faire paraître dans tout son éclat.

De cette antichambre, les maîtres de la maison introduisirent M. De la Vallée dans le salon où se trouvaient les deux nègresses préposées à la garde de Léonta et destinées à lui servir provisoirement de femmes de chambre.

A l'entrée des trois personnages, elles se levèrent, et l'une d'elles, posant discrètement son doigt sur ses lèvres, s'avance vers Weston.

— Maître, lui dit-elle, elle et dort. Voulez-vous que je la réveille ?

— Non, non, ne troublez pas son sommeil, répondit vivement M. De la Vallée.

— C'est comme vous voudrez, dit le nègre.

Au même instant Parker, souleva la lourde portière de brocart qui séparait le salon du boudoir où Léonta goûtait quelques moments de repos, après la fastidieuse exhibition qu'elle avait subie durant plus de trois heures. Dans ce doux sommeil, elle oubliait sans doute l'affreuse position où elle était réduite ; car un charmant sourire se dessinait par intervalles sur son visage, comme si quelque rêve la transportait aux lieux où naguère encore elle se sentait si heureuse de la tendre affection de Mme Crawford, de l'attachement que lui témoignait la petite Anna, et enfin de la liberté dont elle jouissait dans la modeste plantation floridienne. Du reste, ce sourire, joint au calme profond qui se manifestait sur la figure de la jeune fille, y donnait une sérénité de plus et une naïveté qui s'harmonisaient merveilleusement avec le gracieux abandon de toute sa personne. Et c'était là ce que Weston avait pressenti en disant à M. De la Vallée :

— C'est comme vous voudrez.

Car son unique désir était que la quateronne parût aux yeux du jeune homme avec tout le charme et dans toute la splendeur de

sa beauté.

Il avait été bien inspiré, il faut le dire : car M. De la Vallée resta longtemps immobile, muet et absorbé tout entier dans la contemplation de la ravissante créature.

Pendant son sommeil, elle avait gîsé doucement d'un côté du divan où elle s'était endormie. Sa tête reposait en arrière ; un de ses bras pendait le long de son corps, tandis que l'autre, ramassé sur sa poitrine, semblait s'être assoupi tandis que ses doigts jouaient avec les perles de son collier. Les tresses de sa chevelure s'étaient dénouées et encadraient sa figure de leurs boucles abondantes. Ses joues encore humides, quelques restes de larmes qu'on remarquait au bord des cils qui recouvraient ses yeux, la pâleur de son visage, et un léger soupir qui s'échappait par moments de ses lèvres, tout révélait l'angoisse où le sommeil l'avait surprise, malgré la placidité de plus en plus apparente qui se manifestait dans ses traits.

Aussi le jeune étranger ne put-il se défendre d'une profonde émotion en présence de l'infortunée esclave, et ce sentiment de compassion se trahissait tout à la fois sur sa physionomie et dans ses regards, quelque effort qu'il fit pour le cacher à l'œil scrutateur de Weston.

Plusieurs minutes s'étaient écoulées depuis que M. De la Vallée, toujours silencieux et immobile, était là comme absorbé dans la contemplation de la belle dormeuse, quand tout à coup celle-ci ouvrit les paupières et rencontra le regard fixé sur elle. Elle tressaillit au même instant, ramena, par un ins-

tinet de pudeur, les deux bras sur sa poitrine et baissa les yeux toute tremblante, pendant qu'une vive rougeur empourprait ses joues.

— N'ait pas peur, mon enfant, lui dit aussitôt le jeune homme d'une voix qui marquait une sympathie non équivoque. Seulement voudrais-tu me dire à quel maître tu as précédemment appartenu ?

La pauvre Léonta tremblait de tout son corps, et elle n'eut pas le courage de répondre à la question qui venait de lui être adressée. Pour rien au monde, elle n'eût voulu révéler l'acte odieux de Crawford, dont elle était victime. Aussi deux larmes qui s'échappèrent de ses yeux et sillonnèrent chacune de ses joues d'une ligne humide, furent-elles sa seule réponse.

— Puisqu'elle garde le silence, je vous répondrai pour elle, interrompit en ce moment Weston en s'adressant à M. De la Vallée. Sachez donc quelle est sûre d'un blanc qui me l'a vendue parce qu'il avait besoin d'argent.

Au même instant, un cri mal étouffé s'échappa des lèvres de la quateronne. Elle devint aussi pâle qu'une morte, se tordit convulsivement les mains pendant deux ou trois secondes, puis tomba sans connaissance sur le divan, moins semblable à une personne vivante qu'à une statue de marbre.

Les deux nègresses s'empresèrent aussitôt de chercher de l'eau fraîche, dont M. De la Vallée se mit à asperger le visage et les tempes de l'infortunée à qui les deux esclaves commencèrent à frotter les mains, pendant que Parker et Weston s'élançaient à

concernant les minutes de feu Théod. Doucet, M. Chauveau donne avis qu'à la prochaine session, il sera présenté un bill, tendant à régir la profession de notaire, et à autoriser la transmission des minutes de chacun à ses successeurs, suivant le système français. Le bill subit sa seconde lecture.

Le bill pour incorporer l'une des Compagnies manufacturières de Montréal; et celui concernant les enterrements dans certains cimetières de Québec, sont lus pour la seconde fois.

La chambre s'ajourne à 6 heures. Compte rendu de la Minerve.

Le Franco-Canadien.

ST. JEAN, 11 FÉVRIER 1863.

Une grande question, qui en renferme bien d'autres, absorbe aujourd'hui l'attention de nos législateurs de Québec: c'est celle de la colonisation, qui ne peut être séparée de l'immigration et de l'émigration. La colonisation du pays comme but, et comme moyen de favoriser une forte immigration et d'arrêter une désastreuse émigration.

Dans le Bas-Canada, le gouvernement n'a encore rien fait pour la colonisation, et peut-être ne peut-il rien faire, ou à peu près, du moins d'une manière directe. Avec notre esprit français et nos traditions françaises, nous sommes trop souvent portés à compter sur le gouvernement, au lieu de compter sur nous-mêmes, sur l'initiative individuelle. La politique générale du gouvernement, si elle est sage, si elle est prudente, si elle est peu dispendieuse, si elle respecte toujours la loi, les droits acquis, si elle protège la propriété, si elle ouvre des débouchés avantageux au commerce, si, par de bonnes lois, elle invite les capitaux nécessaires à toutes les branches d'industrie, en leur donnant des sûretés; — une telle politique, disons-nous, contribuera beaucoup à empêcher l'émigration et à favoriser l'immigration. Une politique contraire contribuera beaucoup aussi à empêcher l'une et à favoriser l'autre.

Mais enfin, là ne se trouve pas la solution du problème. Il y a des pays très-mal gouvernés, il y en a qui sont en proie à d'incessantes et cruelles guerres civiles, où la loi a peu d'empire, où des dangers continuels menacent la personne et la propriété; et cependant cela n'empêche pas l'émigration de s'y diriger à flots pressés comme vers un Eden.

Il y a donc encore d'autres causes à étudier, causes multiples, et que le plus souvent il est plus facile de signaler qu'il ne l'est d'indiquer les moyens de les détruire.

Il nous semble évident, et c'est une vérité, que nous voudrions voir nos compatriotes d'origine britannique bien comprendre que, pour le moment, puisque nous ne pouvons pas tant faire, il est plus facile et bien plus sage de travailler surtout à empêcher l'émigration de nos compatriotes.

D'abord, il est bien clair que c'est parfaitement inutile de voir arriver ici par milliers des hommes d'autres pays, si les nôtres nous laissent: c'est la mer à boire que de vouloir agrandir un pays avec un pareil système. Il est évident que l'émigration est le grand mal qu'il s'agit d'arrêter. A chaque jour son travail; quand on est pauvre, il ne faut pas trop entreprendre, et il ne faut agrandir que par des ressources.

Le Bas-Canada a été fondé par un puissant sentiment religieux qui y a attiré et implanté nos ancêtres, malgré des difficultés si énormes qu'elles paraissent insurmontables.

Le Haut-Canada a été fondé par un puissant sentiment politique: la loyauté britannique qui voyait la république américaine. Les loyaux, opposés à la ré-

volution, restés fidèles à la mère-patrie, se sont réfugiés pendant et après la révolution dans le Haut-Canada. C'est le noyau de sa population, la meilleure partie en général et la plus stable.

Les Etats-Unis du Nord et de l'Est doivent leur naissance à un élément doublement puissant, puisqu'il puisait sa force à la fois dans un sentiment religieux et dans un sentiment politique; — le besoin de trouver à la fois, loin de l'Angleterre, la liberté religieuse et la liberté politique. C'est encore le fonds de la population de ces Etats; et les descendants des pèlerins forment la nation.

Voilà des pays plus ou moins froids, au climat plus ou moins rigoureux, qui se sont établis dans des circonstances exceptionnelles, sous une impulsion extraordinaire.

Hors de là, nous voyons en Amérique l'émigration étrangère se diriger vers l'Ouest, vers le Sud, vers les climats doux; non-seulement les étrangers prennent cette direction, mais ce mouvement se produit du Nord et de l'Est à l'Ouest dans les Etats-Unis et dans les Canadas. Cela semble une loi providentielle, et les populations se penchent, comme les fleurs et les plantes, vers le soleil.

Dans notre propre pays, l'émigration britannique cède chaque jour le terrain à la race française, malgré que celle-ci émigre beaucoup. Il faut avoir été longtemps acclimatés, il faut avoir eu ici plusieurs générations d'ancêtres pour être stables, pour donner au pays quelques garanties de résidence permanente. Les flots d'immigrants européens ne font que traverser le Canada pour rouler vers les Etats de l'Ouest, et la contagion nous gagne depuis longtemps.

Après avoir suivi avec toute l'attention dont je suis capable les discussions qui ont eu lieu dans cette honorable chambre depuis l'ouverture de la session, tant sur l'agriculture que sur l'émigration des Canadiens aux Etats-Unis, j'en suis venu à cette conclusion que tous les députés sont parfaitement d'accord sur ce point, qu'il existe de grandes maladies et qu'il est important d'y apporter un remède aussi prompt qu'énergique. Mais s'il n'existe pas de différence d'opinion sur le premier point, il serait impossible d'en dire autant du second; car c'est bien là que l'on peut assurer avec vérité qu'il y a autant de différentes manières de voir que de députés.

Le médecin appelé doit examiner l'étendue, les causes et les effets probables de la maladie et choisir ensuite les remèdes qu'il serait plus à propos d'appliquer. Voici le point difficile.

Rien de plus aisé que de critiquer les œuvres des autres, même des maîtres, — mais faire mieux, c'est là que commence la grande, et, à vrai dire, l'unique difficulté.

Bon nombre de députés pensent que l'établissement d'écoles d'Agriculture ferait disparaître les maux qui effrayent à bon droit les amis de leur pays.

Pour moi, je crois que ce n'est pas là le spécifique que nous devons chercher, c'est seulement une partie du système de traitement qu'il faudrait adopter.

Bon nombre de ceux qui s'occupent de l'amélioration de notre agriculture pensent qu'il serait nécessaire d'établir dans chaque paroisse des fermes-modèles. Je partage entièrement cette opinion; mais on objecte, et avec raison, que cela coûterait cher, très-cher même. Eh bien, il existe un autre moyen fort économique d'obtenir le même résultat. Nous avons actuellement deux écoles d'Agriculture dans la Province de Québec: celle du collège de l'Assomption, dans le district de Montréal, et celle de Ste. Anne la Poëtière, dans le district de Québec. Que l'on donne à ces institutions une partie de la somme que l'on a prodiguée à l'éducation supérieure.

Dans le moment actuel, il est certain que les écoles d'Agriculture de cette Province n'ont pas produit le résultat que l'on était en droit d'attendre. Quand on sera parvenu à remplir d'élèves les classes qui existent déjà, il sera temps de songer à la fondation d'autres. La preuve qu'il n'est pas à propos d'en établir de nouvelles se trouve dans le fait

que bientôt l'école de Ste. Anne sera obligée de fermer ses portes.

A l'Assomption il n'y a que juste le nombre d'élèves nécessaires pour profiter des demi-bourses offertes par la chambre d'Agriculture; si ces bourses eussent été plus nombreuses, il y aurait eu plus d'élèves, car, beaucoup de jeunes gens ont fait application pour profiter de ces avantages, mais ils ont dû être refusés, attendu qu'il ne restait plus de faveur à distribuer.

Si le gouvernement consacrait deux ou quatre mille piastres à la création de bourses ou demi-bourses au profit des deux écoles d'agriculture de cette Province, leurs cours seraient suivis par 40, 80 élèves, qui, une fois leurs études terminées, se répandraient dans tout le pays et y produiraient un bien incalculable.

Ayant appris à traiter l'agriculture comme une science et non comme une routine, ils s'établiraient dans les campagnes, y appliqueraient les notions qu'ils auraient puisées dans ces écoles, deviendraient un exemple pour tous les cultivateurs, qui peu à peu adopteraient les procédés perfectionnés et en retireraient des bénéfices considérables.

Monsieur l'Orateur, je ne partage pas l'opinion de l'hon. député pour St. Maurice, quand il assure que le développement de l'agriculture ne doit pas être attribué à la mauvaise culture, mais entièrement à la volonté de la Divine Providence.

Sous ce rapport, je pourrais citer le comté que j'ai l'honneur de représenter dans cette chambre. Dans le comté de Châteauguay, on cultive beaucoup mieux qu'il y a 15 à 20 ans et les récoltes sont aussi beaucoup plus abondantes. Il n'est pas rare de voir des cultivateurs recueillir deux, trois et même 4 cents minots de blé. Ce fait doit être attribué à la bonne méthode de culture adoptée par les agriculteurs du comté de Châteauguay. Ils ont appris, par leur propre expérience, qu'il est extrêmement important d'exécuter dès l'automne de bons travaux d'épouillage qui permettent de faire les semences de bien meilleure heure le printemps suivant.

Le comté de Châteauguay où ce système est adopté ne produit pas seulement assez pour sa propre consommation, mais encore un surplus considérable pour l'exportation.

Le talent du cultivateur ne consiste pas à faire de grandes choses avec de grands moyens — rien n'est plus facile — mais de grandes choses avec des moyens très-limités. Et tous pourraient exécuter cette merveille s'ils abandonnaient la vieille routine d'ensemencer toujours de grandes étendues de terre, et d'y semer grains sur grains.

C'est une erreur de croire que les vieilles terres produisent moins que les nouvelles. Le contraire serait plutôt la vérité, comme le prouve l'expérience de tous les jours.

Je partage complètement l'opinion du député d'Hochelaga sur l'opportunité d'accorder aux élèves qui sortent des écoles d'Agriculture, une certaine étendue de terrain dans les townships. On sait que notre population n'est pas riche; il est assez rare que les parents puissent donner à leurs enfants — surtout ceux qui ont fait des études — chacun une propriété. L'octroi des lois serait un puissant encouragement pour les écoles d'Agriculture, car avec la certitude de trouver un chez soi en sortant du collège, on gagnerait un grand nombre de jeunes gens à embrasser la profession agricole, au lieu de ne leur laisser d'autres perspectives que l'émigration ou l'entrée en service.

Je termine, Monsieur l'Orateur, en assurant le gouvernement qu'un lot de terre octroyé gratuitement au cultivateur capable, rapporterait bientôt beaucoup plus au Trésorier que la même étendue de terre vendue à un colon inhabile, à un cultivateur incapable. (Applaudissements prolongés.)

Reproduit de l'Ordre.

Ça et là.

— Dans la ville de Guadalajara, Mexique, des enlèvements se sont succédés avec rapidité, et les brigands ont été d'une hardiesse telle que les marchands, exaspérés, en ont saisi un grand nombre et les ont mis à mort.

— Le général mexicain Norveiga, à la tête d'une centaine de partisans, a eu le dessous dans plusieurs escarmouches contre les troupes du gouvernement.

— Il a été donné, le 6 du courant, à la Chambre de la Nouvelle-Ecosse, avis d'une résolution ayant pour but sa séparation d'avec les autres Provinces composant la Confédération.

— Les dépêches disent que Salnave a été excommunié par le clergé de France, et que l'Angleterre a refusé de rappeler sa légation, à la demande du Président Salnave.

— La mission de Senor Pajol aux Etats-Unis, relativement à la vente de la Baie de Samana, a été reçue à Saint-Domingue avec consternation. Le peuple et les officiers publics ont unanimement désapprouvé ce projet. On y a annulé tous les décrets passés depuis le mois de juin dernier, et on a établi provisoirement un triumvirat dont le pouvoir doit durer jusqu'au retour de Baéz.

— Dans une assemblée de républicains tenue le 7, au matin, on a résolu de donner toute la diligence possible à la passage du Bill Edmunds, relativement à la mise en accusation du Président Johnson.

— M. Ed. Thornton, le nouveau ministre anglais aux Etats-Unis, a été présenté au Président le 7. En réponse à son discours, témoignant des bonnes intentions et de l'amitié de l'Angleterre envers la République américaine, M. Johnson répondit en constatant avec plaisir que l'entente est toujours cordiale entre ces deux gouvernements, et en espérant que les hommes politiques des deux nations s'étudieraient à augmenter dans le cœur des peuples l'amour de la liberté constitutionnelle et du rapide progrès d'une civilisation inséparable, commune et indivisible.

— Les dernières nouvelles d'Abyssinie sont décourageantes. On n'espère faire que très-peu de choses pendant cette saison.

Terrible Tourmente. — Une des plus violentes tempêtes dont on se souvienne s'est déchaînée dans les premiers jours de ce mois sur l'île de Terre-Neuve. Le 3me coup de vent a éclaté, chassant devant lui des avalanches de neige. On dit que trente personnes sont mortes. M. Mackay, surintendant de la ligne télégraphique, a failli périr entre Heart's Content et Harbor Grace.

Un lac qui fait. — Le lac Ottawa, dans le comté de Monroe (Michigan), est en temps ordinaire, une nappe d'eau parfaitement calme et tranquille, qui dort modestement au milieu d'un paysage pittoresque, sans faire plus parler de lui qu'une femme honnête. Il lui a pris, la semaine dernière, une singulière fantaisie; il s'est desséché comme par enchantement, laissant à sa place une simple couche de glace, pure et cristalline, suspendue par les attaches de ses bords entre ciel et terre; pas une goutte d'eau, du reste; rien qu'une boîte vide, renfermant, sous sa surface solide, une masse de poissons gelés, à sec sur un lit de sable. Les habitants du voisinage font des trous dans la glace, descendent au fond à pied sec, et remontent chargés de brochets et de bass qu'ils ont cueillis à la main. On dit qu'il y a sept ans, le même phénomène s'est produit, et les eaux sont revenues comme elles s'en étaient allées, on ne sait par quel canal souterrain. Aussi les pêcheurs sont-ils chauds à l'ouvrage, et se hâtent-ils de faire leurs provisions avant que le bassin ne se remplisse et que leur Californie ne soit inondée.

travers le salon à la recherche de quelque cordial propre à lui faire reprendre connaissance. Après un temps assez long, Léontia fit un mouvement et ouvrit ses grands yeux qu'elle fixa sur l'étranger, et où se peignait à la fois toute la pureté de son âme, toute la vivacité de sa reconnaissance. Ce ne fut qu'un simple regard, après lequel elle baissa ses paupières dont les cils se mouillèrent de nouveau d'une larme.

— N'aie pas peur, mon enfant, répéta M. De la Vallée à voix basse, en profitant d'un moment où les négresses s'étaient éloignées à quelque distance. N'aie pas peur; car je veux te sauver.

Puis il lui serra discrètement la main et se retira vers l'entrée du boudoir, sur le seuil duquel il se trouva face à face avec Weston, qui revenait muni de trois ou quatre flacons de cordiaux.

— Vous arrivez trop tard, M. Weston, lui dit le jeune homme.

— Trop tard? exclama le négrier en pâlisant.

— Oui, car la crise est passée, répliqua l'étranger.

— Tant mieux, répondit l'associé de Parker; car je vous avoue que j'ai été passablement inquiet pour cette pauvre enfant. Or, maintenant qu'il n'y a plus rien à craindre, nous pouvons parler en toute liberté. Dites-moi, comment trouvez-vous cette petite?

— Je ne puis nier qu'elle ne soit fort belle, répartit M. De la Vallée, non sans un certain air de réserve.

— Je crois bien; il faudrait être difficile

pour ne point partager cet avis.

— Aussi, voyons, combien en demandez-vous?

— Tenez, M. De la Vallée, vous savez que je ne surrais jamais ma marchandise. Je vais donc vous dire le plus juste prix: c'est vingt mille dollars.

— Vingt mille dollars! Vous ne parlez pas sérieusement; car vous n'avez jamais cette somme-là, votre quarteronne fût-elle cent fois plus belle.

— C'est pourtant mon dernier prix.

— Allons, je ne veux pas marchander longtemps; je vous donnerai quinze mille dollars, argent sur main. Si cette offre vous va, décelez-vous; je dois partir dans une demi-heure.

— Impossible, répondit Weston. Cette enfant me coûte presque autant à moi-même.

— En ce cas, vous l'avez payée beaucoup trop cher, et vous pourriez allumer une chandelle au bon Dieu si vous parvenez à rentrer dans votre argent. Du reste, vous n'ignorez pas que je me connais un peu au prix que vaut un esclave.

— Mais des esclaves de cette catégorie-là!

— Qu'importe? objecta M. De la Vallée.

Soyez bien certain qu'on ne vous fera jamais une offre plus belle que la mienne. Pour en finir, êtes-vous disposé à conclure avec moi?

— En vérité, je ne puis. Tenez, voilà précisément mon associé qui vient. Demandez-lui s'il nous est possible de rien rabattre sur le prix que je vous ai fixé.

En effet, Parker entra en ce moment

dans le salon, portant de chaque main un flacon de sel, devenu inutile comme nous l'avons vu.

Soit que M. De la Vallée éprouvât quelque répugnance à négocier avec Parker, soit tout autre motif:

— Il me suffit de votre affirmation, dit-il à Weston. Discutez mon offre avec M. votre associé, et veuillez me faire savoir votre réponse d'ici à une demi-heure. Sur ce, au revoir.

A ces mots il tourna sur ses talons et partit.

Mais Weston et son compagnon, après avoir échangé rapidement quelques paroles à voix basse, s'élançèrent sur ses traces et le rejoignirent dans la rue.

— Voyons, M. De la Vallée, lui dit le négrier, nous tenons beaucoup à conclure avec vous. Ajoutez quelque chose au prix que vous venez de m'offrir, et nous trouverons peut-être moyen de nous entendre.

— Je ne vous donne pas un demi-dime (1) de plus, répondit le jeune homme faisant de nouveau mine de s'en aller.

Sur un signe de Parker, Weston barra le passage à l'étranger et lui dit:

— Eh bien, soit, M. De la Vallée; nous acceptons votre offre qui est de quinze mille dollars, et la quarteronne est à vous. Seulement permettez-nous d'espérer que, si vous avez des négres à mettre en vente, à la Nouvelle-Orléans, vous songerez à nous, et que vous nous laisserez gagner la commission.

(1) Pièce de monnaie américaine valant 2 centimes et demi.

— Quant à cela, vous pouvez y compter, répartit le jeune homme en s'efforçant, mais en vain, de dissimuler la joie intérieure qu'il ressentait en voyant son offre acceptée. Maintenant, allons à votre bureau afin que nous dressions l'acte de vente et que je vous paie.

Aussitôt les deux compagnons l'introduisirent dans leur cabinet de travail. Ils dressèrent l'acte qui fut signé, et M. De la Vallée leur remit une assignation de quinze mille dollars sur la banque de la Nouvelle-Orléans.

Si l'un ou l'autre des associés avait pu soupçonner que l'acheteur fût disposé à leur payer, pour obtenir la quarteronne, non seulement le prix tout entier que Weston lui avait d'abord demandé, mais même le double, ils se seraient certainement gardés de conclure si vite le marché. Mais il était plus rusé commerçant qu'ils ne l'étaient eux-mêmes, et, du reste, il savait très-bien qu'ils auraient de la peine à trouver preneur qui voudrait ou pût donner d'une quarteronne un prix aussi élevé.

Aussi bien, nous ne devons pas oublier de le dire, Arthur De la Vallée possédait une fortune considérable, qu'il avait gagnée en peu d'années par le commerce des esclaves. Sa résidence ordinaire était à la Havane, et c'est là, ou dans quelque autre possession espagnole, aux Indes occidentales, que lui étaient expédiés les négres que ses agents achetaient pour lui sur les côtes de la Guinée, et qu'ils transportaient, sur ses propres navires, à travers l'Océan. Bien que l'intro-

duction des noirs fût légalement prohibée dans les colonies qui relevaient de l'Espagne, elle s'opérait cependant sans grandes difficultés, le jeune fabriquant s'étant assuré de la connivence des principaux fonctionnaires coloniaux auxquels il payait une certaine somme pour chaque tête de nègre qu'il introduisait. Quant aux esclaves, il les vendait en partie aux colonies établies à la Havane même, en partie à ceux qui habitaient les régions des Etats-Unis, où le commerce des noirs est admis comme légitime, et où ils sont employés à la culture du riz, du coton, du café, de la canne à sucre et du tabac. Il était récemment arrivé de la Havane à la Nouvelle-Orléans pour recueillir, parmi les grands planteurs de la Louisiane, des commandes de négres; car il en avait en ce moment un approvisionnement considérable dans différentes stations des Indes occidentales, et il en attendait encore prochainement plusieurs cargaisons des côtes d'Afrique. La fortune n'avait cessé de lui sourdre depuis le commencement de ses entreprises commerciales; et, grâce à son intelligence des affaires, comme aussi grâce à la hardiesse avec laquelle il les conduisait, il avait presque toujours triomphé des mauvaises chances attachées à ce genre de négoce. Nous l'avons déjà dit, élevé dans la conviction que le trafic des noirs était le plus légitime des commerces, il s'était familiarisé peu à peu avec les lamentations et le désespoir auxquels se livraient ces infortunés chaque fois que les hasards d'une vente les séparaient les uns des autres, un frère d'une sœur, une mère de son enfant, un

A Tampico, Mexique, une insurrection a éclaté, les rebelles sont maîtres de la ville; mais le port est bloqué par quelques canonnières mexicaines.

Plusieurs généraux mexicains, au nombre desquels sont Escobedo et Diaz, qui sont au service du Mexique, ont offert leur résignation à Juárez.

Le gouvernement mexicain est venu à bout d'étouffer l'insurrection du Yucatan. Samedi, le 1er février courant, les troupes du gouvernement, commandées par le général Alatorre, ont rencontré les rebelles, sous les ordres de Villa-Fana, aux environs de Mexicaine, dans le district de Merida. La victoire resta aux troupes du gouvernement qui firent prisonnière presque toute l'armée des insurgés. Villa-Fana fut tué avec quelques autres officiers supérieurs. A cette nouvelle, le gouverneur rebelle Cauton a abandonné Merida, le 2 du courant, et s'est retiré armes et bagages, accompagné d'un reste de partisans, dans la ville de Peto, dans l'intérieur du Texas. Cette ville occupe une position favorable à la stratégie. Le brick mexicain l'Oriente a été enlevé, à ce qu'on suppose, par quelques-uns des chefs de l'insurrection, qui ont dirigé vers Cuba, ou vers quelque autre point de la côte, afin d'opérer leur jonction avec les rebelles qui se sont échappés de la défaite de Mexicaine et ont fui dans l'intérieur.

Lundi dernier, le 3, Sisal, capitale du Yucatan, a été occupée par le général Alatorre.

La nouvelle de la pacification du Yucatan a été reçue à Mexico avec de grandes démonstrations de joie.

On dit que les prisonniers aux mains du général Alatorre vont être mis à mort.

Ce que deviennent les guerriers.—Mosby, le fameux chef de guérillas de la dernière confédération, s'occupe en ce moment de peupler la Virginie d'une population nouvelle; il est l'agent principal d'une grande compagnie d'immigration qui fonctionne avec succès.

L'île Carmen, près des côtes de la Vieille Californie, a été surprise par une bande de pirates, commandés par un certain Hernandez, et tous les magasins militaires du gouvernement ont été pillés et anéantis.

L'amiral Faragut est arrivé à Florence vendredi dernier, le 7. Le ministre de la marine l'a reçu avec de grandes démonstrations.

Le comte de Bismark a annoncé officiellement qu'un traité commercial est à la veille de se conclure entre les États-Unis et la Confédération de l'Allemagne du Nord.

Un incendie a détruit huit édifices considérables et plusieurs autres bâtiments considérables, à Norfolk, E. U. le 7 du courant. Pertes, 100,000 piastres.

On annonce l'arrivée à Rome du jeune prince Iturbide qui va s'embarquer parmi les zouaves. On sait que le prince Iturbide devait succéder à Maximilien, au Mexique.

On arrêté à Gork, Irlande, le 7 au soir, le capitaine Mackay, fameux félin. La populace a assailli ses gardiens pendant qu'ils le conduisaient en prison. Pour éviter de nouvelles tentatives de ce genre, on a doublé les gardes pendant la nuit.

Nous faisons encore une fois appel à nos abonnés. Il est inutile d'exposer les raisons qui nous obligent encore aujourd'hui à demander le coût des abonnements. La fin de notre première année approche, et le remboursement de ces sommes minimes serait pour nous un grand bien.

TELEGRAPHIE. PARLEMENT LOCAL DE QUEBEC.

ASSEMBLÉE LEGISLATIVE.

Procédés d'hier au soir.

La chambre se forme en comité et adopte le bill concernant les minutes de feu Théod. Doucet, et celui concernant les enterrements dans les cimetières de Québec.

M. Besette propose qu'on fasse un rapport du nombre des employés dans les bureaux de Protonotaires de Québec, Trois-Rivières et Montréal.—Adopté.

On adopte une motion de M. Robertson, demandant qu'on introduise dans les maisons

de son père, une femme de son mari. Cependant il n'en était pas venu à s'endurcir le cœur au point de le rendre inaccessible à tout sentiment d'humanité, et il prêtait volontiers aide et secours à son prochain, dont il excluait seulement les hommes de race noire, objet de son mépris. Par contre, il éprouvait la plus vive répugnance pour le commerce des quartiers; et, s'il s'était empressé de se rendre à la demeure des deux négriers, c'était uniquement par la crainte que Léontine ne fût pas traitée avec les égards que l'humanité commandait et par le désir de la tirer, si c'était possible, de l'affreuse situation où elle était. Mais il avait été loin de se douter de la profonde impression qu'elle devait faire sur lui; et, quand il la quitta, il était décidé à l'acheter à tout prix, sans pouvoir se rendre compte de ce qu'il en ferait.

La suite au prochain numéro.

d'éducation un cours de chimie agricole, sous la direction de professeurs compétents.

On adopte également la motion de M. Belterose demandant l'adoption du sixième rapport du comité des dépenses contingentes.

M. Marchand demande la formation d'un comité spécial pour prendre en considération la profession de Notariat.—Adopté.

Le bill annexant la seigneurie Bélair à la paroisse de St. Ambroise, est adopté.

La chambre est ajournée à 5 heures.

Dépêches Générales.

New-York, 9.—Napoléon s'est opposé à ce que la légion parala espagnole serve à la défense de Saint-Siège. Conséquent, le roi d'Espagne, Isabelle, va la licencier.

On dit que l'Empereur change notablement sa politique à l'égard de St. Siège. Les intrigues des Bourbons à Rome en sont la cause. Il paraît qu'il est à renouveler ses relations amicales avec Victor-Emmanuel, et qu'il abandonne sa position de défenseur de Pie IX.

La flotte américaine est à Spezzia, et l'amiral Farragut reçoit à Florence les honneurs les plus flatteurs.

Au-unes nouvelles importantes d'Abyssinie. Les troupes se portent bien; et les Egyptiens ont été rappelés par le Vice-Roi d'Egypte.

(Par le câble.)

Florence, 9.—Pendant que l'amiral Farragut sera en Italie, sa flotte se tiendra entre les côtes de Genève et Civita-Vecchia.

Berlin, 9.—Le comte de Bismark a déclaré au général Schurz que c'était l'intention du roi de Prusse de rester en bonne intelligence avec les États-Unis; paroles importantes dans le cas où une des puissances européennes serait choisie comme arbitre pour régler les différends entre les États-Unis et la Grande-Bretagne.

Dépêches de ce matin.

New-York, 10.—L'Etat de Sinaloa, au Mexique, est en pleine révolte. Les rebelles concentrent leurs forces contre le gouverneur Rubial. Juárez est à prendre des mesures pour étouffer cette nouvelle révolution. A Tabasco, une expédition s'est organisée, et marche maintenant sur la capitale.

San Francisco, 8.—En Chine, les troupes impériales ont défait les rebelles au promoteur Shouting. Ces derniers ont perdu 80,000 hommes. A différentes reprises cependant, les Impériaux ont subi de sanglantes défaites.

New-York, 10.—Une poudrière a sauté à Prados, Pérou; cent personnes y ont perdu la vie.

Le ministre des affaires étrangères du Guatemala dément le bruit de l'imminence d'une guerre entre cette puissance et le Mexique.

(Par le câble.)

Londres, 10.—Le fénien Mackay a été trouvé coupable. Plusieurs de ceux qui ont voulu le sortir des mains de la police ont été arrêtés. Il paraît que c'est lui qui dirigeait le mouvement contre la tour de Martello, à Duncannon, Irlande.

L'ambassadeur d'Italie à la cour de St. James, le marquis d'Azeglio, a résigné, et demande un successeur sous le plus bref délai.

Le fénien Burke est étroitement gardé dans la prison de Warwick. La fraternité veut le délivrer. Toutes les précautions sont prises pour recevoir les libérateurs comme il convient.

Les Impériaux, en Chine, gagnent du terrain sur les rebelles. Ils reprennent les avantages qu'ils avaient perdus depuis quelque temps.

Cork, 10.—Les troupes ont attaqué, la nuit dernière, une patrouille de gens armés qui parcourent les rues de la ville. La police a dû battre en retraite pour aller chercher des secours. Ils ont été assaillis jusqu'à la station voisine à coups de pierres, de bâtons et d'armes à feu. Quand les secours se sont réunis à eux, les fénies étaient dispersés.

Dublin, 10 au soir.—Le Grand Jury s'est assemblé ce matin. Lord Fitzgerald, Juge-en-chef, a fait l'adresse. Le fénien Lennon a été trouvé coupable du crime de haute trahison et du meurtre d'un homme de police; et le fénien Bigot, coupable de sédition.

Almanachs et Calendriers

Reçus tout récemment à la Librairie du FRANCO-CANADIEN.

MARCHE DE ST. JEAN.

Table with 3 columns: Item, Price per unit, and Price per 100 units. Includes items like Flour, Bled-d'Inde, Avoine, Orge, Graine de lin, etc.

BULLETIN COMMERCIAL.

Table titled 'Marché Monétaire' showing exchange rates for New-York, Or, Argent, Change sur New-York, Change sterg, Greenbacks, and Billets de la banque Commerciale.

Suivez la Maladie à sa Source.

Une maladie locale ne peut être guérie simplement par un traitement local. Par exemple: aucune application à la partie affectée ne guérira radicalement les piles. L'état du corps qui est la cause première de la maladie, doit être changé. Pour cela, il faut se servir des pilules de Bristol recouvertes en sucre, le végétal altératif le plus fin qui ait jamais été composé. La condition des intestins est immédiatement changée par l'action des pilules. L'indigestion et l'action morbide du foie produisent la constipation. Ces maladies sont aussi guéries par ce puissant agent végétal, et les organes sont fortifiés et mis dans un état de santé parfaite. Ainsi les symptômes et la maladie disparaissent pour toujours. Il en est ainsi de toutes les maladies qui sont à la portée de cette grande médecine alternative, cathartique et antibilieuse. Ces pilules sont renfermées dans des fioles en verre, et se conservent sous tous les climats. En vente chez tous les principaux droguistes.

Rappelle à la vie!

La lettre suivante a été reçue par le Dr. Picault, de la maison Picault et fils, Droguistes, No. 42, rue Notre-Dame.

Montréal, C. E., 9 mai 1864.

Cher monsieur.—No vous rappelez-vous point que je vous ai appelé, l'été dernier, pour voir ma femme qui souffrait d'une inflammation chronique des reins depuis dix-sept mois? Vous étiez le neuvième médecin que j'appelaie, j'avais pris des avis sans résultat, quoique j'eusse suivi les prescriptions avec soin. Elle était réduite à l'état de squelette, ne digérant plus, et je n'avais plus d'espoir de la sauver. Vous m'avez conseillé de lui administrer la Salsepareille de Bristol. A la première dose, elle éprouva du mieux, et après la septième bouteille, elle était complètement revenue. J'ai cure utile en faisant part au public de cette cure extraordinaire.

JOSEPH BELANGER, No. 39, rue Aylmer.

Je me rappelle avoir été appelé pour le cas ci-dessus, et n'en ayant plus entendu parler, je croyais qu'elle était morte depuis longtemps.

P. E. Picault, M. E.

A vendre par tous les pharmaciens en Canada. A St. Jean, par F. L. Wight.

UN BIENFAIT PUBLIC.

La santé de nos enfants est certainement la base du bien-être général d'une nation, et de l'accroissement de sa grandeur, et nous n'hésitons pas à donner le titre de bienfaiteur public à celui qui entreprendra la santé dans nos familles.

En bien, les Pastilles-à-Vers végétales de Devins vous procureront cette santé que vous désirez; c'est un remède sûr et efficace, qui donnera la vie et la force à l'enfant malade et débile, ramènera les couleurs sur ses joues pâlies et la vivacité à ses yeux appesantis.

Assurez-vous que l'on vous donne les Pastilles de Devins, qui sont chacune d'elles estampillées de son nom, toutes les autres étant pour le moins sans aucune utilité.

A vendre chez tous les principaux marchands de la campagne.

A VENDRE

DEUX EXCELLENTES TERRES!

Situées dans la

PAROISSE DE LACADIE.

La première, ayant six arpents de front, formant une superficie de 160 arpents, située au haut de la Petite Rivière de Montréal, à deux milles et demi du Village. Cette terre est bâtie et toute entière propre à la production du foin.

La seconde, dans la Carrière, dans la partie appelée Bon-Jarrot, de sept arpents de front, formant 160 arpents de superficie. Cette terre est bien bâtie, et possède une Sucrerie de 45 arpents.

A termes et à des conditions très-libérales.

S'adresser à

Jos. PIEDALUE, Lacadie.

4 Fév. 1868.

A. BERTRAND,

Commerçant de Grains, Foin et autres Produits Agricoles.

Tient maintenant son Bureau dans la bâtisse ci-devant occupée par M. T. ARPIN, sur la Place du Marché, Porte voisine des Bureaux du Franco-Canadien.

M. BERTRAND paiera les plus hauts prix pour le Foin et toutes espèces de Grains et de produits.

St. Jean, 12 oct. 1867.

ARGENT A PRETER

Bureau d'Agences.

M. N. J. TESSIER, ST. HYACINTHE.

Agent général, négociateur d'emprunts sur bien-fonds; marchand à commission, sous-agent de la compagnie d'assurance contre le feu, la PHENIX DE JONDRES.

M. TESSIER a en main des capitaux qu'il prêtera, au taux de huit par cent, à n'importe quel montant. N. J. TESSIER, St. Hyacinthe, 31 Déc. 1867.

Onésime Béliveau.

(Porte voisine au Nord de l'Hôtel Monette.)

Grand assortiment d'Épiceries, Liqueurs, Poisson, Marinades, Fruits, Provisions, Huiles, Lampes, Peintures, Brosses, Verreries, Remèdes Patentés, &c &c &c.

LE TOUT A BAS PRIX.

St. Jean, 24 Mai 1867.

L. C. N. Prefontaine, MARCHAND

D'Épiceries, de Provisions, Thé, Sucres, Vins, Liqueurs, Tabacs, Sigars, Fleur, Lard, etc., etc.

Aussi en mains un complet assortiment

De Bois, Lattes, Bardeaux, Planches et Madrier de toutes sortes.

COIN DES RUES FRONT ET ST. JACQUES

St. Jean, 14 Juin 1867.

EDOUARD CHEVALIER, HORLOGER,

D'Iberville, se chargera de l'exécution d'ouvrages à domicile. Ses ouvrages sont garantis.

Epiceries Nouvelles.

Liqueurs et Provisions de Choix, &c

JAMES O'CAIN

Informe respectueusement le public qu'il a ouvert un magasin dans la maison ci-devant occupée par M. Patrick Scullins, Hotelier, RUE FRONT, St. Jean, et qu'il offre maintenant en vente un superbe assortiment de Thé, Café, Sucre, Sirop, Epices, Fleur, Lard, Poisson, Sel, Huiles, &c.

Aussi Vins et Liqueurs purs et de bonne qualité en barrique et en bouteilles, et un assortiment général de

Ferronneries, Groceries, &c.

—DE PLUS—

HUITRES FRAICHES, POISSON

FRAIS ET SALE, POMMES SECHES

ET VERTES.

à très bas prix.

JAMES O'CAIN.

St. Jean, 9 mai 1867.

MOISE LEFEBVRE

Marchand de Chaussures,

ST. JEAN, C. E.

Le soussigné devant faire des changements notables dans son commerce, vendra son vaste assortiment de chaussures de toutes sortes, au

PRIX COUTANT.

M. LEFEBVRE avertit, en même temps, ses débiteurs qu'il désire régler immédiatement tous ses comptes de commerce. St. Jean, 18 Juin 1867.

A. DROLET,

BUREAU: RUE BUSBY, ST. JEAN.

CHEZ J. L'ECUYER, NOTAIRE,

Vis-à-vis chez M. Delagrave, Avocat.

Escompte des billets promissaires et chèques, achète des créances chirographaires, hypothécaires et toutes espèces de réclamations.

\$5000.00

A prêter par montants de 5 à 100 piastres sur Billets promissaires approuvés. St. Jean, 1er octobre 1867.

HOTEL DU PEUPLE

TENU PAR

AMABLE LUSSIER,

Propriétaire.

Dans l'ancienne maison de Mme. Bonneau.

Les voyageurs et cultivateurs y trouveront tout le confort désirable. PENSION A BAS PRIX.

Il y a une bonne cour de bonnes remises et écuries.

St. Jean, 3 Mai 1867.

Aux Dames et Messieurs DE ST. JEAN.

Le Dr. LEFAYRE Dentiste, élève gradué du collège des dentistes de Pennsylvanie à Philadelphie, informe respectueusement le public qu'il tient son bureau dans la rue St. Jacques, à côté de l'église, où on pourra le consulter sur toutes les branches de sa profession.

Le Dr. Lefayre nettoie, remplit, extrait et pose les dents à des conditions libérales.

St. Jean, 18 oct. 1867.

Pharmacie de St. Jean

RUE FRONT, ST. JEAN, C. E.

Un assortiment complet de

REMEDES,

Médecines Patentées, Parfums,

Brosses, Eau de Floride, Cologne, Ste. Catherine et

Bois de Teinture etc., etc., etc.

PILULES DE TOUTES SORTES

PAIN-KILLER, &c., &c.

F. L. WIGHT.

St. Jean, 4 sept. 1866.

A. N. CHARLAND, AVOCAT,

Bureau vis-à-vis le Presbytere,

St. Jean.

Il suivra les Cours du District d'Iberville et de Bedford.

JAMES MACPHERSON,

(Ci-devant Macpherson & Sinclair.)

MARCHAND

D'ÉPICERIES ET PROVISION

EN GROS ET EN DETAIL.

ST. JEAN.

GRANDS MARCHÉS !!

Ventes au prix coûtant

H. J. LAROCQUE

Mareland en gros et en détail de Marchés seches, Epiceries, Provisions, Ferronneries, Vins et Liqueurs de toutes espèces

RUE FRONT, ST. JEAN.

Le soussigné prévient le public qu'étant le point de l'année son fonds de marchand seches, il vendra tout son vaste assortiment cette branche de son commerce au PRIX COUTANT.

Ses autres marchandises seront aussi vendues à un prix très réduit. Chacun doit s'empresser de profiter d'une chance aussi rare.

H. J. LAROCQUE

St. Jean 8 mai 1867.

THÉS NOUVEAUX.

Sonchong anglais, meilleur gunpow' Young Hyson, Twankay, Thé du Japon, Cgou, Colong, Impérial, etc.

Le meilleur qui soit sur le marché.

JAMES MACPHERSON.

FLEUR ET MOULÉE.

Fleur à pâtisseries XXX, fleur sup. No. farine d'avoine et de blé-d'inde, etc.

Toutes garanties, grands avantages pour commerce.

JAS. MACPHERSON,

FRUITS SECS, &c.

Raisins, figues, raisinde Corinthe, prune amères, chataignes, noisettes, macaroni, vermicelli, riz, ségo, etc.

L'assortiment de ces marchandises est meilleure qualité.

JAMES MACPHERSON.

MÈRES SAUVEZ VOS ENFANTS

Il n'y a plus de VERMIFUGES!

On ne se sert plus

d'HUILES EMPOISONNÉES!

On n'emploie plus de ces

POUDRES NAUSEABONDES!

Dont la vue seule cause tant de de-

aux enfants qui sont troublés par les ver-

LES PASTILLES À VERS VÉGÉTALES DE DEVINS

VEGETALES DE DEVINS sont les seules que nous puissions recommander; c'est la préparation la plus simple, la plus sûre et la plus efficace que l'on puisse administrer; la destruction des vers.

Voici un résumé de leurs qualités supérieures: elles sont purement végétales, elles s'agréent au goût et à la vue, elles sont faciles à administrer, et leur efficacité est sans parallèle.

Dans les milliers de cas où elles ont été employées, les résultats les plus satisfaisants ont été apparents et les pères et mères s'empressent d'eux-mêmes de prôner leur supériorité incontestable sur tous les autres remèdes.

Un autre avantage d'une importance majeure est celui-ci: on peut les donner à prendre aux enfants les plus délicats et en très bas âge sans craindre aucuns résultats fâcheux.

AVIS IMPORTANT.—Le succès immense qu'ont obtenu ces PASTILLES a fait surgir nombre d'imitations frauduleuses, nous prions donc les acheteurs de s'assurer qu'on ne leur vend pas un article falsifié. Les vrais PASTILLES À VERS recommandées ci-haut sont emballées dans des boîtes de papier et de toile de TRENTE PASTILLES avec les directions au long et ne sont jamais vendues à l'once ou à la livre.

On peut se les procurer chez tous les principaux Droguistes de la ville, et en gros et en détail chez

Devins & Bolton,

CHIMISTES,

Près le Palais de Justice,

MONTREAL, P. Q.

Et chez tous les principaux marchands de campagne.

2 Nov. 1867.

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE BEDFORD.

Acte Concernant la Faillite, 1864

DANS LA COUR SUPERIEURE.

Dans l'affaire de DAVID T. R. NY

FAILLI.

Vendredi, le VINGT-NEUVIÈME jour de l'année prochain, le soussigné fera application à dite cour pour une décharge, en vertu du dit acte

DAVID T. R. NY.

Phillipsburg, 16 Déc. 1867.—2m.

ALPHONSE DECELLES
MARDEHAND DE
 LIQUEURS DE TOUTES ESPECES.
 DE
MARCHANDISES SECHES,
 Epicerie, Ferronneries, Faïence, &c., &c.
 RUE FRONT, ST. JEAN, C. E.
 M. DECELLES vient de recevoir un assortiment des plus complets de toutes espèces de marchandises de goût et son fonds de grocerie, faïences, ferronneries ne laisse rien à désirer. Il vend aussi à des prix très réduits, toutes espèces de provisions, tels que Lard, Fleurs, Poisson, &c.
 St. Jean, 14 Juin 1867.

OLIVIER LEFEBVRE
 Ancien magasin de
M. CHARLES LANGELIER,
 Place du Marché, St. Jean, C. E.
 Marchand d'Epicerie, Vins, Liqueurs, Lard, Fleur, Sel, Poissons et autres Provisions, Faïences et Verreries, &c.
 La longue expérience de M. Lefebvre dans le commerce offre au public les meilleures garanties et lui permet de compter sur le patronage filial de la ville de St. Jean, d'Iberville et de toutes les paroisses environnantes.
OLIVIER LEFEBVRE.
 t. Jean, 14 nov. 1867.

1821.
W. Borbridge
 MANUFACTURIER DE
SELLES, HARNAIS, MALLES
ET VALISES,
 RUE FRONT, ST. JEAN.
 (Etabli en 1821.)
 C'est ici que l'on trouve des Selles, Harnais, Malles et Valises au plus bas prix et de la meilleure qualité.
 Tous les ouvrages sont garantis.
VENEZ VOIR ET JUGEZ POUR VOUS-MEME.
 St. Jean, 14 Juin 1867.

XXX BIÈRE PALE!
SHERIDAN & MAGUIRE
 Propriétaires de la Nouvelle Brasserie,
ST. JEAN.
 Prennent la liberté d'annoncer à leurs amis et au public en général qu'ils manufacture actuellement les meilleures qualités de
BIÈRE DOUCE ET AMÈRE!
 qu'ils vendront au gallon ou en bouteilles à des prix extrêmement réduits.
 Toute la Bière faite par les soussignés est garantie pure et exempte de toute adulteration.
SHERIDAN & MAGUIRE.
 t. Jean, 12 oct. 1866.

NOUVEL ETABLISSEMENT DE
BIJOUTERIE ET D'HORLOGERIE!
L. H. MARCHAND,
 Vient d'acheter le vaste fonds de Bijouterie et d'Horlogerie de MM. Warminton & Cie, auquel il a ajouté un grand nombre d'articles du dernier goût, qu'il vendra à des prix très réduits au magasin ci-devant occupé par MM. Warminton & Cie, Rue Front, St. Jean, vis-à-vis l'Hôtel Mont. On y trouvera un assortiment très varié de Bijouteries de toutes espèces, telles que :
 PENDULES en fonte, en bois, ouvragées, &c.—MONTRES en or et en argent.—CHAINES en or, en argent, &c.—HORLOGES Américaines et Anglaises.—EPINGLES en or, en argent, en jais, &c., &c.—ANNEAUX, PENDANTS D'OREILLES, &c., de toutes sortes.
 Aussi :—Des PIPES en écume de mer, en imitation d'écume, en caoutchouc et en bois.
SERVICES EN ARGENT et beaucoup d'autres articles trop nombreux à détailler.

GRAND ETABLISSEMENT DE FERBLANTERIE.
JOHN HOWIE,
 RUE FRONT, ST. JEAN,
 Vient d'agrandir son établissement et d'y ajouter un assortiment très complet de
POELES de toutes sortes, d'USTENSILES DE CUISINE en ferblanc, en bois, en fer et en métal.
CAGES D'OISEAUX, COUVERTS DE PLATS, &c., &c., &c.
LE TOUT A DES PRIX TRES REDUITS.
 Il répare avec le plus grand soin toutes espèces d'articles dans sa branche.


Au public de St. Jean et des environs.
J. McDonough,
MARCHAND-TAILLEUR,
 ANNONCE respectueusement qu'il vient de recevoir son assortiment du printemps de
Draps, Casimirs, Patrons de Vestes, &c.
 Qui forme incontestablement une des plus belles variétés d'étoffes qui se soit jamais offerte en vente dans St. Jean.
PATRONS NOUVEAUX! Couleurs Nouvelles!
PRIX REDUITS!
 Habillements complet pour \$8, \$10, \$12, et au-dessus.
 Les messieurs désirant se procurer d'habillements pour le printemps ou l'été seront bien de donner leurs ordres sans délai.
 AINSI EN MAINS Cravates Collets en toile et en papier, Monchoirs, Gants, &c. Formant un assortiment élégant, varié et complet.
PRIX TRES MODERES.
 Grande réduction de prix pour argent comptant.
 St. Jean, 8 mai 1867.

ATTENTION! ATTENTION!
BOURGEOIS & DAVIGNON
 Ont l'honneur d'annoncer à leurs pratiques et au public en général qu'ils ont toujours en mains un assortiment
Complet de Marchandises Sèches
 Consistant en Draps Noirs, Draps de Dames de toutes Couleurs, Tweeds Anglais et Ecosais, Etoiles du Haut-Canada, de tous prix et de toutes les couleurs.
 Indiennes, Cotons, Guillaumes, Cobourgs, Alpaca, Mérinos, Mousselines de Laine Françaises, Châlis, Barèges de toutes les couleurs, Parasols, Bas, Gants, Crinolines, Tapis, Rideaux et Tapisseries de toutes espèces &c., &c., &c.
 Ils ont aussi un assortiment des plus complets de
 Groceries, Epicerie,
 Ferronneries, Fer en Barre,
 Vins et Liqueurs de toutes sortes,
 Charbon,
 Poeles simples et doubles, &c &c, &c, &c, &c.
Le tout à bas prix.
 Allez leur rendre visite avant d'aller ailleurs.
BOURGEOIS & DAVIGNON.
 Rue Front, St. Jean, (vis-à-vis le pont d'Iberville.)
 8 Mai 1867


PROFITEZ DE CETTE CHANCE!
L'ARGENT EST TRES RARE!
Jos. Ed. CLEMENT & Cie.
 Devant dissoudre leur Société au printemps, se sont décidés à vendre
POSITIVEMENT AU PRIX COUTANT,
D'ICI AU 15 FEVRIER PROCHAIN, (1868.)
 Epoque de leur dissolution, tout
Leur Fonds de Marchandises Sèches
ET DE MARCHANDISES FAITES.
DE PLUS ILS OFFRIRONT,
COMME PRESENTS DU JOUR DE L'AN,
DES BILLETS DE CHANCE,
 pour chaque montant de quatre piastres qu'on achètera.
Jos Ed. CLEMENT & Cie.
 Enseigne du Pavillon Rouge, Rue Front, St. Jean,
 23 déc. 1867.

Affligés ne souffrez plus.
 Par l'usage de l'Élixir du Dr. Joinville, vous pouvez obtenir une cure permanente, moyennant une dépense insignifiante.
 Le succès étonnant qu'a obtenu cette médecine d'une valeur inestimable, pour les débilités physiques et nerveuses, prostration et débilité générale, la perte des forces musculaires, et contre aucune des conséquences des indiscretions de jeunesse, en a fait le remède le plus précieux que l'on ait découvert.
 Il fera disparaître toutes les affections, d'inspiration, d'oppression, d'asthme, d'émphyse, de se heurter l'esprit à l'étude ou aux affaires, la perte de mémoire, les idées confuses, les penchants au suicide, la peur, l'insomnie, etc. Il rétablira l'appétit et la santé de ceux qui les ont détruits par les excès sensuels ou les pratiques vicieuses.
 Jeunes gens, ne vous laissez plus substituer par les charlatans et les praticiens ignorants, mais envoyez sans délai pour l'Élixir, et soyez à l'instant rendus à la santé et au bonheur. Une guérison parfaite est garantie dans chaque cas.
 Prix : une piastre ou quatre bouteilles à la même adresse pour trois piastres.
 Une bouteille suffit pour opérer une guérison dans tous les cas ordinaires.
 En outre les Pilules Spécifique du Dr. Joinville pour la guérison prompte et permanente de la Gonorrhée, Gleet, Décharges Uterine, Gravelle, Strictures, et toutes affections des reins et de la vessie. Guérisons opérées dans l'espace d'un à cinq jours. Ces pilules sont composées d'extraits végétaux, qui ne peuvent affecter le système ni affecter les patients de nausées ou de mauvaises haleine. Aucun changement de nourriture n'est requis pendant le traitement, qui ne dérange, en rien, les habitudes ni les occupations du patient. Prix : une piastre la boîte.
 L'un ou l'autre des articles sus mentionnés sera expédié soigneusement cacheté et franc de port, par la poste ou l'express, à l'adresse de toute personne en faisant la demande sur réception du prix.
 Adressez tous ordres à
BERGER SHUTTS & Co. Chimistes.
 No 285 River Street, Troy N. Y.
JAMBONS, LARD.
 Morne, harengs, maquereau, fromage anglais et américain.
 Lard salé d'une qualité très supérieure.
JAS MACPHERSON.

Apprenez une nouvelle bonne et joyeuse, Pour jeunes et vieux, grands et petits : La beauté si rare et si précieuse. S'offre à tous : tous peuvent être jolis.
 PAR L'USAGE DU
LIQUIDE BLANC,
 Emallé de
CHASTELLAR.
 Pour améliorer et embellir le teint. La meilleure et la plus parfaite préparation en usage pour donner à la peau une nuance magnifique comparable à la perle—nuance qui ne se rencontre que dans la jeunesse. Elle chasse de suite le hâle, les rougeurs, les boutons, les pustules, la pâleur, les éruptions et toutes autres impuretés de la peau, la laissant blanche et claire comme l'albâtre. Son usage ne peut être déconvent par les yeux les plus perçants, et comme elle est exclusivement composée de végétaux elle est parfaitement sans danger. C'est le seul en usage chez les Français et les Parisiens qui le considèrent comme indispensable à une toilette complète. Plus de 30 000 bouteilles, ont été vendues l'an dernier—garantie suffisante de son efficacité. Prix, 75 centins seulement. Envoyé par la malle sur réception de l'ordre et de l'argent franc de port, par **BERGER, SHUTTS & Co.,** Chimistes, 285, rue River, Troy, N. Y.
EXCELSIOR! EXCELSIOR!
L'Exterminateur de Cheveux
DE
Chastellar,
 Pour enlever les cheveux superflus.
 Pour les Dames spécialement cet inestimable dépilatoire se recommande de lui-même comme un article presque indispensable pour la beauté féminine, s'applique aisément, ne brûle ni n'endommage la peau, mais agit directement sur les racines. Il est garanti pour faire disparaître les cheveux superflus tant sur les fronts bas que sur toute autre partie du corps, complètement et radicalement, tout en laissant la peau douce unie et naturelle. Cet article est le seul en usage en France et le seul dépilatoire effectif en existence. Prix, 75 centins le paquet, envoyé franc de port, à n'importe quelle adresse sur reçu de l'ordre par **BERGER SHUTTS & Co.,** Chimistes, 285, rue River, Troy, N. Y.
DR. M. M. MITIVIER,
 RUE STEPHENSON,
 Iberville, 5 Avril 1867.

Salsepareille de Bristol.
 En Grande Bouteille.

Le grand Purificateur du Sang
 La seule bonne Préparation pour la guérison permanente des cas les plus dangereux de croûte, dartres, tumeurs, ulcères et impetigo, et pour toutes les espèces d'éruptions acrofulieuses.
 C'est aussi un remède sans parallèle pour les Rhumes, Entorses blanches, Névralgie, Débilité générale du système nerveux, Perte de l'appétit, Langueurs, Etourdissements, et toutes les Maladies de Foie, les Fièvres intermittentes, Fièvres bilieuses, Jaunisse, etc., etc.
 C'est le meilleur Remède, et de fait le seul sur lequel on puisse compter pour la guérison de toutes les maladies occasionnées par l'état impur du sang et par l'usage immodéré du calomel.
 Les malades peuvent être assurés qu'il n'en est pas, dans ce Médicament, la Moindre particule de Substance Mercurielle, Minérale, ou d'aucune Substance vénéneuse. Il est parfaitement inoffensif, et peut être administré aux personnes les plus affaiblies par la maladie, comme aux enfants les plus délicats, sans faire le moindre mal.
 Des directions complètes pour se servir de ce Remède se trouvent imprimées sur les Papiers qui enveloppent la Bouteille; et afin de se tenir en garde contre les contrefaçons, voyez si la signature de LANMAN & KEMP se trouve sur l'étiquette bleue.
 Seuls Fabricants : **LANMAN & KEMP,**
 Nos. 63 71 et 73, Water St.,
 New-York, E.-U.
 A vendre par tous les pharmaciens en Canada. A St. Jean par F. L. Wight et J. B. Carrière, marchand.
 21 décembre 1863.
Carreau & Rainville.
AVOCATS.
 RUE ST. JACQUES, ST. JEAN.
 Suivront le Circuit de Napierville.
H. CORNEN,
ORFÈVRE ET HORLOGER
 RUE RICHELIEU, COTE EST
 Tous les ouvrages sont garantis.
 St. Jean, 30 mai 1860

Pain Killer!
 EST UN BAUME POUR TOUTES LES BLESSURES
 Nos premiers Médecins l'emploient et en recommandent l'usage; les Pharmaciens en constatent la demande fréquente, et les Droguistes en Gros la considèrent comme un des Articles les plus importants de leur commerce. Tous les Marchands de Médecine parlent en sa faveur, et sa réputation comme remède de grande valeur est parfaitement reconnue et en fait le plus importante médecine du siècle.
PRIS INTÉRIEUREMENT, IL GUÉRIT
 la Dysenterie, le Choléra, la Diarrhée, les Crampes, les Douleurs d'Estomac, d'Intestins, les Coliques, la Dyspepsie les Maux de Gorge, les Rhumes, la Toux, &c., &c., &c.
APPLIQUÉ A L'EXTÉRIEUR, IL GUÉRIT
 les Clous, les Contusions, les Panaris, les Coupures, les Brûlures, les Entorses, les Tumeurs, les Maux de Dents, les Douleurs dans la Figure, la Névralgie, le Rhumatisme et les Engorgements des Pieds, &c., &c., &c.
 La Douleur semble être l'apanage des pauvres mortels de même que la mort, et elle s'abat sur nous à tout moment. Il est conséquemment très-important que l'on puisse se procurer des moyens de soulagement au moment où nous en avons besoin.
 Ce moyen de soulagement réside dans le **PAIN KILLER** de PERRY DAVIS, dont la réputation est répandue sur tout le globe. Dans les glaces des régions polaires comme sous le soleil des tropiques, sa vertu est reconnue et appréciée. Et en lui l'humanité souffrante a trouvé un soulagement à ses douleurs.
 L'effet du **PAIN KILLER** sur le patient, lorsqu'il est pris à l'intérieur, est utile dans les cas de Rhumes, Toux, Douleurs d'Intestins, Choléra, Dysenterie et autres dérangements du système. Son succès comme remède appliqué à l'extérieur dans les cas de Brûlure, de Contusions, d'Entorses, de Coupures, de Piqures d'Insectes, etc., lui a valu une des premières places parmi les médecines du jour.
 Le nom de la médecine "**PAIN KILLER**" est notre marque de commerce. Nous avons le droit exclusif de nous en servir et nous n'avons jamais manqué de le faire valoir en temps et lieu dans toutes et chacune des nombreuses actions intentées à des parties préparant ou vendant des articles sous ce nom ou si semblable qu'il pouvait tromper le public.
 Méfiez-vous des contrefaçons. Demandez **PAIN KILLER VÉGÉTAL** de PERRY DAVIS et pas d'autre.
 A vendre chez tous les Pharmaciens et Epiciers.
Prix, 15 cts, 25 cts, 50 cts, la Bouteille.
Perry Davis & Fils,
 Fabricants et Propriétaires
 378, Rue St. Paul,
 Montréal, C. E.
 5 juillet

Pilules Végétales de Bristol
 ENDUITES DE SUCRE,

Le grand remède pour les maux de poutons, d'estomac et d'entrailles.
 Mises dans des fioles de verre et garanties propres à être conservées dans tous les climats.
 Ces Pilules sont expressément préparées pour opérer en harmonie avec la **SALSEPAREILLE** de BRISTOL, ce grand Purificateur du Sang dans les Maladies résultant d'humeurs dépravées et de sang impur. Sous l'influence de ces deux GRANDS REMÈDES, les Maladies jusque-là considérées comme entièrement incurables, disparaissent promptement et permanemment. Dans les Maladies suivantes, ces Pilules sont le Remède le plus sûr, le plus prompt et le meilleur qui ait été préparé, et doit être encore appliqué à la dyspepsie ou indigestion, les maux de poutons, la constipation, les maux de tête, l'hydropisie et les piles.
 Depuis plusieurs années, ces Pilules ont été employées dans la pratique quotidienne, toujours avec les meilleurs résultats, et c'est avec la plus grande confiance qu'elles sont recommandées aux patients. Elles sont composées avec les Extraits Végétaux et Baumes les plus coûteux et les plus purs, et dont il n'y en a de très-peu employés dans les Médecines ordinaires, à cause de leur coût élevé; cette combinaison de rares propriétés médicinales est telle que dans les maladies longues et difficiles, où les autres Médecines ont complètement failli, ces Pilules extraordinaires ont opéré des guérisons complètes.
Seulement 25 Centins la Fiole.
 A vendre par tous les Pharmaciens en Canada.
J. F. HENRY & CIE.,
 Agents-Généraux pour Montréal,
 303, Rue St. Paul, Montréal.
 A vendre à St. Jean chez M. F. L. Wight et J. B. Carrière, marchand.
 21 décembre 1863.
Dr. BAUDOIN,
 RUE McCUMMING,
 Vis-à-vis chez M. Alex. Nadeau, Als.
 St. Jean, 2 octobre 1866.